



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 7 numéro 4

Veillée pascalle hors de l'ordinaire

Avril 2013

Le 30 mars dernier, les fidèles de Lac-Édouard ont pu participer à une veillée pascalle, qui aux dires de plusieurs, fut extraordinaire.

En prime, les personnes présentes ont pu assister au baptême d'un nouveau-né.

Merci Marc, merci aux bénévoles, merci à tous les participants.

De plus, nous ne pouvons passer sous silence la performance exceptionnelle de notre chorale composée de Marie-Berthe Audy, Denis Cantin, Lise Côté et Suzelle Doucet. Le chant « Portons la lumière » a servi d'entrée à cette célébration axée sur la réflexion.



Gardons notre Église vivante !

Dans ce numéro :

Veillée pascalle	1
Activités de l'Âge d'Or	
COOP : A.G.A.	2
Recette	
Chronique incendie	3
SQ et La P'tite École	4
Souper et Bingo	
Criminalité	5
Salon des Commerçants et Artisans	
Lac-Édouard et Neige	
La Seigneurie du Triton, encore à l'honneur	6
Petites Annonces	7
C'est à ton tour de ...	8

Activités de l'Âge d'Or



Dîner de l'Âge d'Or

Le mardi 23 avril aura lieu le dîner de clôture des activités de l'Âge d'Or.

Nous vous attendons
à compter de 11 h 30.

Venez déguster un excellent repas
et échanger entre ami (e) s.

A.G.A. de l'Âge d'Or

Après le dîner, il y aura une assemblée spéciale ainsi que l'assemblée générale annuelle des membres.

M. Marcel Noël, responsable de la FADOQ pour la section Haut-Saint-Maurice, sera parmi nous.

Bienvenue à toutes et à tous.

Les membres du comité.



COOP de Solidarité de Lac-Édouard : A.G.A.



Le jeudi 28 mars dernier, la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard tenait sa 3^e assemblée générale annuelle. Pas moins d'une quarantaine de membres assistaient à cette rencontre.

Le président, monsieur Yvon L'Heureux, nous a présenté les états financiers ainsi que le bilan de la Coop. Nous pouvons tous être fiers du chemin parcouru depuis 3 ans. Notre Coop est en parfaite santé financière.

Les deux principaux projets mis de l'avant, le Parc Écotouristique ainsi que le Centre de valorisation écotouristique (magasin général), progresse très bien. Le Parc a vu son nombre de nuitées bondir alors que la construction du magasin général tire à sa fin. Son ouverture est toujours prévue en mai 2013.



Bravo et Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont cru à la Coop! Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses.

Bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui voudraient se joindre aux 230 personnes déjà membres !

Recette de Suzanne Lavoie : Carré aux dattes avec meringue

Mélanger dattes et cassonade

- 1 tasse de dattes hachées
- ½ tasse d'eau
- ½ tasse de cassonade

Mélanger et chauffer le tout. Laisser refroidir.

Pâte, genre gâteau

- 6 c. à table de beurre
- 2 jaunes d'œuf
- 1 c. à thé de vanille
- 1½ tasse de farine
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ½ tasse de sucre

- 1) Mélanger le beurre, le sucre, les jaunes d'œuf et la vanille.
- 2) Mélanger la farine et la poudre à pâte
- 3) Mêler les deux préparations.

Meringue

- 2 blancs d'œuf
- 1 tasse de cassonade

Mélanger et fouetter

Graisser et enfariner un plat de cuisson. Déposer la pâte, étendre le mélange dattes-eau-cassonade sur cette pâte.

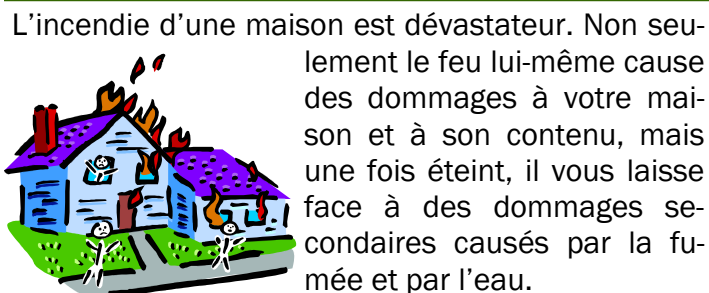
Placer la meringue sur le dessus.

Cuire à 177 °C (350 °F), pendant 45 minutes.

Foi de
grand-maman :
c'est excellent !



Chronique incendie : Après un incendie, savez-vous quoi faire ?



L'incendie d'une maison est dévastateur. Non seulement le feu lui-même cause des dommages à votre maison et à son contenu, mais une fois éteint, il vous laisse face à des dommages secondaires causés par la fumée et par l'eau.

Téléphonez à votre agent d'assurances

Vous devez commencer par faire quelques appels téléphoniques, dont le plus important, à votre agent ou compagnie d'assurances. Les principales compagnies d'assurance ont des numéros d'urgence accessibles en tout temps et traiteront généralement votre problème avec rapidité.

Rendez votre bâtiment sécuritaire

Dès que les pompiers ont quitté les lieux et que le formulaire « Remise de propriété » vous a été remis par le Service de sécurité incendie. Vous devrez entreprendre certaines actions à la suite de l'intervention, en voici quelques exemples :

- Faire vérifier et remettre en fonction l'électricité par un maître-électricien ;

- Communiquer avec votre distributeur pour la remise en fonction du gaz naturel ou propane ;

- Faire vérifier votre système de chauffage d'appoint par un technicien qualifié avant la mise en service et faire ramoner votre cheminée si besoin ;

- Faire vérifier par un technicien qualifié votre système d'alarme incendie et remettre en service ;

- Faire vérifier et/ou remplacer les avertisseurs de fumée ou détecteur de monoxyde de carbone pour offrir une meilleure sécurité à l'occupant ;

- Fournir au Service de sécurité incendie, dès que possible un certificat de conformité pour les éléments suivants : électricité, système d'alarme, ramonage cheminée et gicleurs automatiques.

Après la remise du formulaire, vous redevenez responsable de votre bâtiment. Vous devez alors le protéger et vous assurer qu'il soit sécuritaire. S'il s'agit de votre demeure qui a été détruite par le feu et devenue inhabitable, il serait préférable de déménager les biens en bon état chez des amis, des voisins ou de barricader les lieux et de les rendre sécuritaires pour éviter tout autre incident. Plusieurs contrats d'assurance couvrent les frais de subsistance et vont même jusqu'à avancer les fonds. Informez-vous. Vous devrez possiblement fermer l'entrée d'eau intérieure du bâtiment. Veuillez aviser le Service des travaux publics afin de procéder à la fermeture de l'entrée d'eau extérieure.

La Croix-Rouge

Les bénévoles de la Croix-Rouge sont rapidement déployés pour venir en aide aux sinistrés et subvenir à leurs besoins de première nécessité. Ils offrent un service d'urgence pour les trois jours suivant le sinistre et fournissent de l'hébergement, de l'alimentation et habillement de secours.

Enquêtes incendies

Le Service de sécurité incendie doit, pour tout incendie survenu sur le territoire, en déterminer le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances selon les dispositions de la loi sur la sécurité incendie. Le service peut dans les 24 heures de la fin de l'incendie :

- Interdire l'accès aux lieux incendiés pour faciliter la recherche ou la conservation d'éléments de preuves. Il existe d'autres articles donnant pouvoir au service lors des enquêtes incendies.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention



SQ et La P'tite École : Cyberintimidation - Cyberprédation

La P'tite École a fait la « Une » du site Intranet de la Sûreté du Québec, Mauricie-Centre-du-Québec. Voici un extrait de l'article paru sur le site :

« Le 22 février dernier, l'agent Louis-Philippe Massé, du poste de l'Agglomération de La Tuque de la Sûreté du Québec, a rencontré les élèves de La P'tite École de Lac-Édouard afin de les sensibiliser à la cyberintimidation et à la cyberprédation.

Les jeunes ont reçu des conseils de sécurité à appliquer lors de leur navigation sur Internet et sur leurs appareils numériques. C'est avec une classe à plusieurs niveaux que l'agent Massé est intervenu, puisque cette école compte moins de dix élèves, âgés de 6 à 10 ans. Sa présence a été très appréciée autant des élèves que des enseignants de l'école. L'agent Massé a également profité de l'occasion pour répondre aux nombreuses questions des élèves sur divers sujets, dont celui du métier de policier. ».

Tiré de : Site Intranet, Sûreté du Québec, Mauricie-Centre-du-Québec.



De nos jours, avec les facilités de communiquer à l'aide de moyens électroniques, il est impératif d'éveiller les parents et nos jeunes enfants aux dangers que peuvent présenter les échanges sur Internet.

Cette belle initiative, organisée par Messieurs Nicolas Bernard et David Chevarie, a fait la première page du site intranet à la SQ-Mauricie-Centre-du-Québec.

Souper et Bingo : le samedi 27 avril à compter de 18 h



Le 8 juin prochain aura lieu le **Relais pour la vie de la Société canadienne du Cancer** à La Tuque et nous avons choisi de former une équipe afin de participer à cet événement.

Les « **Flyés du Lac-Édouard** », équipe formée presque entièrement de jeunes de notre communauté, marcheront fièrement toute la nuit pour cette bonne cause.

Afin d'amasser les fonds nécessaires pour cette activité nous vous invitons **le samedi 27 avril prochain à un fabuleux souper-bingo en partenariat avec l'Église de Lac-Édouard**. Les profits seront donc partagés entre l'Église et le relais pour la vie.

Au menu :

Salade du Chef, Spaghetti et pain à l'ail
Dessert, thé et café

Coût du repas :

Adulte : 15 \$ Enfant de 5 à 12 ans : 7 \$
Enfant de 0 à 5 ans : gratuit

Souper à compter de 18 h au sous-sol de l'église de Lac-Édouard. Soirée Bingo dès 20 h.

Nous vous invitons à réserver en contactant madame Denise Vaillancourt au 819-653-2251.

**Participer en grand nombre
en encourageant ces deux bonnes causes !**

Criminalité

Vous êtes témoin d'un événement inhabituel :

- ▶ un inconnu rôde autour d'un bâtiment la nuit ;
- ▶ un véhicule suspect circule dans le village ou sur votre chemin aux p'tites heures du matin ;
- ▶ lors d'une promenade, vous découvrez des plants de cannabis ;
- ▶ vous êtes témoin qu'un véhicule circule à vitesse excessive dans le village ;
- ▶ tout autre commission d'acte criminel.

À ne pas faire : prendre vous-même en main la situation afin d'arrêter le ou les délinquants.

À faire :

1. Prendre en note le plus d'informations possibles

- nombre d'individus ;
- couleur de leurs vêtements ;
- la taille approximative des personnes ;
- la couleur, le type ainsi que le numéro d'immatriculation du véhicule ;

- s'il s'agit d'une plantation de cannabis, et que vous disposez d'un appareil GPS, inscrivez les coordonnées.

2. Signaler immédiatement l'événement à la police en composant le 819-523-2731.

(Lors de votre appel, un patrouilleur se trouve peut-être plus près que vous ne le pensez).

Toutes les informations seront traitées confidentiellement.

**La protection du voisinage,
rien de mieux pour lutter
contre les criminels !**

**La protection du voisinage,
rien de mieux pour vous protéger
et protéger vos biens !**



Soyez vigilants et prudents !

Salon des Commerçants et Artisans du Haut-Saint-Maurice

De tout, pour vous, chez vous !

Quand ? Le samedi 4 et le dimanche 5 mai de 10 h à 16 h

Où ? Au Colisée de La Tuque

Coût ? Entrée gratuite

La plus grande vitrine de produits et services offerts sous un même toit !

(Ce salon est organisé par La Chambre de Commerce et d'Industrie du Haut-Saint-Maurice).

Bienvenue à toutes et à tous!

Membres du comité organisateur



Louise Drolet, Josée Duchemin, Manuel Lachance, Mélanie Thérien et Marylène Fortin, entourent la directrice générale de la CCIHSM, Manon Côté et le président du comité, Roger Moisan.

Photo : Audrey Tremblay, Le Nouvelliste

Lac-Édouard et Neige

En date du 14 avril 2013, il est tombé 314 cm (124 pouces) de neige.

En date du 29 mars 2012, il était tombé 308 cm (121 pouces) de neige.

Source : Environnement Lac-Édouard, Service Météo, Lucien Giroux, ingénieur retraité, « météorologue en neige », Baie-Bouleau Sud.



La Seigneurie du Triton, encore à l'honneur !

À Québec, le samedi 6 avril 2013, lors du souper bénéfice de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, qui est un organisme sans but lucratif dont la mission est de former la relève à la pêche sportive et d'effectuer des travaux de recherche visant à améliorer l'habitat et la reproduction de l'omble de fontaine, Monsieur Gilles Tremblay, Président de la Seigneurie du Triton s'est vu remettre le prix Fontinalis 2013.

Monsieur Tremblay est le 4^e récipiendaire de ce prestigieux prix qui souligne son apport à la sauvegarde de l'omble de fontaine en agissant sur trois volets, soit le financement de la Fondation, la pérennité de l'omble de fontaine ainsi que le volet éducatif.



En effet, depuis plus de dix ans, la Seigneurie du Triton contribue au financement de la Fondation sous forme de commandites et également par sa présence annuelle aux soupers-bénéfices. Depuis le milieu des années 1980, le Triton a toujours voulu sensibiliser sa clientèle sur le développement durable et par conséquent, s'est donné la mission de sensibiliser sa clientèle sur les bonnes pratiques de pêche, autant au niveau de la remise à l'eau que de récolter selon nos besoins et non pas en fonction du quota, et ce, afin que les générations futures puissent profiter du merveilleux sport qu'est la pêche à la truite mouchetée.

Également, beaucoup de temps est consacré à des travaux au niveau halieutique afin de préserver la survie de l'espèce et de combler la pression de pêche (pour en savoir plus :

<http://www.seigneuriedutriton.com/nouvelles-et-informations/territoire-lacs-et-sentiers/developpement-durable/amenagements-faunique.html>).

Quant au volet éducatif, le Triton participe à la formation de la relève en participant aux programmes « Pêche en herbe » pour la formation des jeunes à la pêche ainsi qu'à « Fauniquement Femme-Latulippe » qui permet aux dames d'appivoiser les sports en forêt, dont la pêche. Plusieurs panneaux informatifs peuvent être lus et les frayères peuvent être visitées par la clientèle du Triton afin de se sensibiliser et de connaître les caractéristiques de la reine de nos lacs !

Monsieur Tremblay a tenu, lors de son discours, à souligner que les résultats de la Seigneurie du Triton sont le fruit d'un travail acharné fourni par la famille (Annette, Annie, Nicolas, Geneviève (Baie-Johan-Beetz), mais également par des gens impliqués dans l'opération depuis plusieurs années (David, Isabelle et Michelle).

Bravo à toute l'équipe !

Vos honneurs rejaillissent sur toute notre communauté.

Petites Annonces

Bienvenue au Triton

Quand on entend le mot « Triton », on pense à Lac-Édouard depuis maintenant 120 ans. En effet, le « Triton Fish and Game Club » fut fondé en 1893 par Alexander Luders Light, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement de la province de Québec.

Quant à la Seigneurie du Triton, qui a pris la relève du Club, elle ouvrira bientôt sa 27^e saison.

Pensez-y, un joyau du tourisme international qui est votre voisin, à seulement 10 kilomètres en voiture et à 5 minutes en bateau.

Il n'est pas nécessaire de venir y coucher, vous pouvez en profiter en couple, entre amis, avec de la visite ou en famille, et ce, juste pour la journée :

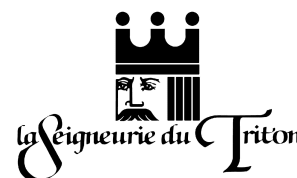
- Repas du midi (le shore lunch en plein air ou en salle à manger);
- Repas du soir menu table d'hôte ou menu gourmet ;
- Journée de pêche et repas au shore lunch ;
- Journée de canot, de randonnée en forêt et repas au shore lunch;

➤ Certificat-cadeaux disponibles pour le plaisir d'offrir.

Le cadre enchanteur et historique vous permet de souligner les occasions qui vous tiennent à cœur telles que : anniversaire de naissance ou de mariage, retrouvailles, la fête des mères ou des pères ou tout simplement pour découvrir le site et vous faire plaisir!

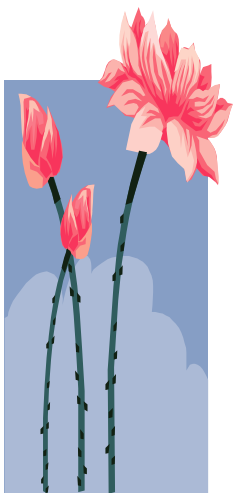
La famille du Triton attend juste la fonte des glaces pour s'installer sur le bout du quai afin de saluer votre arrivée!

L'ouverture de
la saison 2013
du Triton
aura lieu le 10 mai.



Au plaisir de vous accueillir !

Condoléances



Nous avons appris le décès de monsieur Raymond Bastarache, survenu le 31 mars dernier.

Il était le beau-frère de madame Marie-Berthe Audy et de monsieur Gérard Audy.

Nous désirons offrir nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Célébration eucharistique

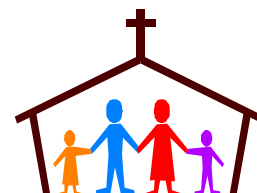
Dates des prochaines célébrations :

Dimanche 28 avril, 16 h

Dimanche 26 mai, 16 h

Dimanche 30 juin, 16h

Bienvenue
à toutes et à tous !



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h



PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour des informations ayant trait aux permis de construction,
communiquez avec Mme Sonia Cloutier
ou M. André Perron
inspecteurs municipaux.
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 8 mai à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

À l'entrée du bureau municipal, nous avons placé un calendrier mensuel des anniversaires. Pour l'année 2013, à chaque mois, nous inscrirons le nom de ces personnes sous la rubrique « C'est à ton tour de... ». Venez inscrire le nom de vos amis. Cela fait toujours plaisir de se faire souhaiter : Bonne Fête!



Avril

11 : Louis Frigon
17 : Madyson Côté
20 : Anne Tétrault
Raphaël Trottier
22 : Nicole Giasson

Mai

1 : Jacob Mckinnon
11 : Lorraine Hallé

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal avant le premier mercredi du mois. La mise en page et la rédaction des articles publiés dans le Tour du Lac nécessitent plusieurs jours de travail. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de recevoir des articles à la dernière minute. Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca